

# INSCRIPTIONS

## Accueil périscolaire 2025/2026



[periscolaire@bassussarry.fr](mailto:periscolaire@bassussarry.fr)

05.59.43.38.35

06.16.75.21.91

**Accueil bureau : du lundi au vendredi de 14h à 18h**

Chers parents,

C'est le moment de s'inscrire à l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir. En voici les 2 étapes :

### Etape 1/ renouvellement du dossier famille et choix abonnement :

Comme chaque année, tous les dossiers famille ont été remis à zéro au 1er août.

☞ Pour pouvoir inscrire votre/vos enfant(s) à l'accueil périscolaire et/ou au centre de loisirs, **vous devez impérativement renouveler et valider votre dossier famille.**

☞ Puis **choisissez votre formule d'abonnement.** Enfin, cochez les matins et/ou soir souhaités (voir étape 2).

**ATTENTION :** si vous ne choisissez pas de formule d'abonnement, vous serez considéré occasionnel et par conséquent facturé au tarif en vigueur à chaque présence.

La formule d'abonnement est un engagement pour l'année scolaire 2025-2026.

### Les tarifs 2025-2026 :

#### • Pour les enfants domiciliés à Bassussarry

ABONNEMENTS MENSUELS	QF ≤ 750 €	QF entre 751 et 1499	QF ≥ 1500 €
Abonnement Matin	14 €	17 €	19 €
Abonnement Soir	16 €	20€	21 €
Abonnement Matin & Soir	22 €	28€	30 €
Inscription occasionnelle	2€80 par présence	2€80 par présence	2€80 par présence

#### • Pour les enfants domiciliés hors Bassussarry

ABONNEMENTS MENSUELS	QF ≤ 750 €	QF entre 751 et 1499	QF ≥ 1500 €
Abonnement Matin	16 €	19€	21 €
Abonnement Soir	18 €	22€	23 €
Abonnement Matin & Soir	23 €	30€	32 €
Inscription occasionnelle	3€ par présence	3€ par présence	3€ par présence

Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant présent à l'accueil périscolaire

**Une pénalité de 5€ sera appliquée pour toute arrivée des parents après 18h30 à l'accueil périscolaire.**

## Etape 2/ Cochez votre enfant aux jours souhaités en cliquant sur :



OU



Si la case apparait en vert c'est que l'inscription est validée :



Pour le soir, vous pouvez inscrire/désinscrire votre enfant jusqu'à 14h le jour même. Nous vous conseillons de vérifier régulièrement les jours choisis.

**Si votre enfant n'est pas inscrit au portail famille, il ne sera pas pris en charge par l'accueil périscolaire. L'accueil périscolaire ne sera par conséquent pas tenu responsable.**

### HORAIRES

PERISCOLAIRE MATIN : 7h15 à 8h35

PERISCOLAIRE SOIR : 16h45 à 18h30 (les enfants pourront être récupérés après l'appel à partir de 17h00).

### PAIEMENT

- SOIT par prélèvement (le mandat de prélèvement est à faire uniquement pour les nouveaux).
- SOIT par chèque libellé à l'ordre du trésor public avant la fin du mois en cours.

### ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Une autorisation parentale sera nécessaire afin d'autoriser un membre de l'association à récupérer votre enfant à l'accueil périscolaire pour qu'il puisse participer à des activités culturelles et sportives (tennis, musique, danse...).

Nous demandons donc aux parents concernés, de télécharger, remplir et retourner par mail le formulaire prévu à cet effet (bassussarry.fr ou sur votre portail famille).

**La CAF des  
Pyrénées-Atlantiques  
accompagne  
financièrement  
notre structure  
(Prestation de Service,  
CTG,  
Aides à l'investissement)**

